

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Jean-Baptiste Pahon.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Pahon a vu le jour à Ferrière (France), le 27 floréal an IV ; il est arrivé en Belgique en 1825, époque à laquelle il est allé résider à Rance, canton de Beaumont, arrondissement de Charleroy ; il y a épousé une Belge qui l'a rendu père de deux enfants nés en Belgique.

Le pétitionnaire habite aujourd'hui la commune de Couillet, et les autorités des différentes communes où il a résidé depuis son entrée en Belgique attestent que c'est un ouvrier sobre et laborieux, mais qui n'a d'autres moyens d'existence que le produit de son travail.

Les autorités consultées apprécient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
